



Public

Cette formation s'adresse à toute personne en relation avec les personnes immigrées et leurs familles, dans ses fonctions professionnelles, dans les entreprises, les administrations, les collectivités locales et territoriales, les associations, les établissements et les services sociaux et de santé.

Méthodologie

La formation est assurée par des responsables associatifs, juristes, et spécialistes des problèmes traités. Les sessions s'appuient sur la connaissance des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets.

Chaque stagiaire reçoit un dossier composé des principaux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Lieu du stage et horaires

Le stage se déroulera auprès de l'association AGECA
177, rue de Charonne – 75011 Paris – Métro Alexandre Dumas

Horaires des journées

9h30-12h30/ 13h30-16h30

Coût de la formation

640 euros pour la session de 4 jours

Migrations Santé est déclarée au titre de la formation professionnelle continue sous le numéro
11750434275

Inscriptions

Pour participer à la session de formation proposée, il convient de remplir et de renvoyer les fiches d'inscription au verso. Les inscriptions prises en charge au titre de la formation permanente font l'objet d'une convention avec l'organisme employeur et doivent nous être retournées tamponnées et signées par l'employeur qui recevra une convention en double exemplaire dont un exemplaire devra nous être retourné accepté et signé. Une convocation sera également envoyée à la stagiaire. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant.



SE FORMER À LA PROMOTION ET À L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

DROIT ET PROTECTION SOCIALE DES ETRANGERS

16-17-18-19 novembre 2015

Pour les associations en rapport avec l'immigration et les partenaires avec lesquels nous partageons les mêmes objectifs nous proposons des places gratuites pour cette formation

Offre valable pour 2 personnes d'une même structure

« En perpétuel changement, la réglementation des étrangers en France vient d'être enrichie de deux nouveaux textes qui modifient substantiellement les règles d'accueil des étrangers en France ; qu'ils soient demandeurs d'asile ou demandeurs d'un titre de séjour pour raisons familiales ou économiques.

La loi n°2015-925 du 29 juillet relative à la réforme de l'asile apporte des changements considérables en termes de délais de traitement des dossiers, d'hébergement etc... pour les demandeurs d'asile en introduisant dans le droit national un certain nombre de dispositions issues des directives de la Commission Européenne à l'heure même où l'Europe vit « la crise des réfugiés ».

La loi sur le Séjour dont les textes n'ont pas encore été publiés, prévoit elle des modifications importantes dont la principale disposition est la création d'un titre de séjour « pluriannuel ».

Elle prévoit également un renforcement des dispositions relatives à l'éloignement du territoire. »



BULLETIN D'INSCRIPTION GRATUIT

A retourner à

Migrations Santé • Pôle Formation

11, rue sarrette - 75014 Paris fax + 33 (1) 42 33 29 73

email : m.desplancques@migrationsante.org

Coordonnées du participant(e) au stage

Nom

Prénom

Profession

Adresse et téléphone professionnels, si différents de l'adresse employeur

.....
.....
.....

Droit et protection sociale des étrangers

16-17-18-19 novembre 2015 – ~~640€~~ **GRATUIT**

Inscription au titre de la formation continue

L'employeur procède à l'inscription

Raison sociale

Service

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Fax

Courriel

Contacter : Martine Ercolani Desplancques

Date, Signature, cachet obligatoire